

Des trains rapides entre Porrentruy et Delémont dès 2026

Baptiste Laville (Verts)

Malgré la récente annonce de maintenir et d'élargir le groupe de travail Convergence 2026, la décision de la Région Bourgogne-Franche-Comté de mettre un terme au projet Convergence 2026, tel que planifié jusqu'alors, chamboule fortement la stratégie cantonale en matière de mobilité et force ainsi les autorités cantonales à envisager de nouveaux concepts et à élaborer de nouvelles propositions à transmettre aux CFF, pour organiser l'offre à mettre en place entre Delémont et Porrentruy dès 2026. Dans sa réponse à la résolution no 221, le Gouvernement annonce ainsi un concept alternatif consistant à intégrer la ligne Porrentruy-Bonfol à la ligne Delle-Delémont sous la forme d'une exploitation unique dite en « Y ».

Si l'élaboration rapide de ce nouveau concept et la réactivité des autorités cantonales dans ce dossier sont à saluer, ils sont aussi la preuve, que quand une volonté politique forte existe, il est tout à fait possible, même dans des discussions avec les CFF, de revendiquer une évolution rapide des concepts de mobilités qui prévalent.

Suite à deux résolutions acceptée en 2018 et en 2021, le Conseil de ville de Porrentruy demande, en vain et ceci depuis plus de six ans, la réintroduction de trains rapides entre Porrentruy et Delémont et de meilleures correspondances à Delémont.

Comme mentionné à de nombreuses reprises, le rétablissement de trains rapides entre Delémont et Porrentruy représente ainsi un élément indispensable et même déterminant afin de renforcer le dynamisme économique, culturel et social de toute la région. Contrairement à certaines idées reçues mais largement répandues, la réintroduction de liaisons rapides à certaines heures, principalement pour les pendulaires et les frontaliers, ne condamne aucunement le développement de la cadence pour encourager l'utilisation des transports publics de l'ensemble des utilisateurs. Dans sa réponse à la question écrite no 3438 de janvier 2022, le Gouvernement évoquait qu'un train rapide entre Porrentruy et Delémont, sans remettre en cause la cadence à la demi-heure pour les villages sur la ligne, était envisageable moyennant quelques travaux d'infrastructure en gare de Glovelier.

Par cette motion, nous exhortons le Gouvernement, dans les plus brefs délais et si possible avant la fin de l'année 2023, à amender la proposition alternative faite aux CFF pour une offre ferroviaire dès 2026 en « Y » avec l'introduction d'au minimum deux trains rapides le matin et deux trains rapides le soir entre Delémont et Porrentruy. Au cas où la proposition cantonale eut été déjà transmise aux CFF et qu'il soit impossible de soumettre une nouvelle version, le Gouvernement est chargé de prendre toutes les mesures et actions nécessaires afin de réintroduire dans les plus brefs délais des trains rapides entre Porrentruy et Delémont.

Baptiste Laville (Verts)

Urgence demandée

Selon la réponse à la résolution no 221, le Gouvernement annonce que le délai de réponse aux CFF est pour fin décembre 2023. Pour que la motion ait du sens, il faut impérativement qu'elle puisse être débattue à la session de décembre.

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Liza Créatin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 22 novembre 2023